

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 02 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION : 25/10/2022
DATE D’AFFICHAGE : 03/11/2022
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 18 - Présents : 15 - Absents : 3 - Votants : 15 - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET : Charte d’engagement EcoWatt des collectivités & acteurs publics des territoires

L’an deux mille vingt-deux, le mercredi 02 novembre à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Étaient présents : 15 membres sur 18 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et excusés : 3 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose le dispositif EcoWatt porté par RTE et l’ADEME, dispositif citoyen qui permet aux français, entreprises et acteurs publics d’adopter une consommation d’énergie responsable et de contribuer ainsi à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

EcoWatt est un outil supplémentaire à la disposition des acteurs des territoires engagés dans une meilleure consommation de l’électricité, en proposant un cadre à cette action.

Afin de marquer son implication en faveur d’une meilleure consommation de l’électricité et concourir à limiter les risques de sécurité d’alimentation en électricité, la FDE 80 souhaite signer la charte d’engagement EcoWatt.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- Approuve la charte d’engagement EcoWatt porté par RTE et l’ADEME ;
- Autorise Monsieur le Président à signer la charte et de mener à bien les actions et réflexions.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

